**CONSEIL PAROISSIAL LOCAL PAROISSE DE MESSAS Compte rendu de la réunion du 1er avril 2022**

Convoqués : 7 ; Présents : 5 ; Excusé : 1 ; Absent : 1.

**TRAVAUX PORCHE** - La visite régulière de routiers étrangers en repos dominical sur l’aire d’autoroute toute proche entraîne l’ouverture du petit porche. Le mauvais état du plafond nécessite une réfection pour la sécurité des personnes. Les travaux seront réalisés par les bénévoles habituels après information donnée à la Mairie L’aménagement de l’espace nécessitera ensuite l’installation d’une statue de la Vierge facilement déplaçable. Contact sera pris avec les Ursulines et l’Évêché pour solliciter un don éventuel sur leurs réserves.

**CHEMIN DE CROIX** – Le devis préparé bénévolement par Claude PERRIER est accepté par Père Nougayrède. Claude a le feu vert pour l’achat des matériaux dont la facture lui sera rembourséepar le CIP. Il effectuera la restauration à son temps. Le Conseil Paroissial tient à lui exprimer sa gratitude pour sa disponibilité efficace et discrète. MERCI ! Claude.

**ACHATS ASPIRATEUR**- Hors service. Feu vert pour l’achat d’un remplaçant

.**MICRO d’AUTEL**– Nous souhaitions un micro d’autel mais n’en n’avions jamais fait la demande. Lorsqu’il nous a été proposé, nous l’avons bien évidemment accepté. Or, selon le technicien venu l’installer, sa mise en service nécessiterait le changement de tout le matériel existant trop ancien. N’ayant pas compétence pour juger du bien-fondé de cette obligation, nous en référerons à Dominique QUATREHOMME. Si ce changement de matériel s’avérait indispensable, nous ne le demanderons pas et nous nous contenterons de l’installation existante.

**ÉVÈNEMENTS 21 MAI** – Concert organisé par l’Harmonie de Beaugency.

**28 MAI** – Mariage célébré par un prêtre extérieur au diocèse, précédé d’un baptême la veille. La messe de cette 5ème semaine n’aura donc pas lieu le samedi, libérant ainsi celui de nos prêtres qui serait venu. La messe sera célébrée le lendemain à 10 h 30 par le prêtre du mariage. La paroisse prête des chaises à la famille qui se charge du transport aller-retour.

**12 juin** – Ouverture de l’église - sur invitation de l’Association Sports et Loisirs de Messas – pour participer à la fête artisanale.

**SOLIDARITÉ** Lorsque Messas a accepté la messe de 9:30 le 3ème dimanche, c’est parce que personne n’en voulait, l’horaire étant inadapté aux besoins.Nous pensions que le calendrier serait revu chaque année. Mais y toucher aurait, semble-t-il, été source de perturbation pour les paroissiens des autres clochers.Sans demande de notre part, les messes du samedi soir des cinquièmes semaines nous ont été attribuées, entraînant ainsi la fermeture définitive de la Chapelle de la Nivelle. Il n’est pas certain que supprimer la messe du 3ème dimanche à Saint-Dominique permettrait d’étoffer notre assemblée dominicale et nous sommes très loin d’approuver unanimement cette proposition d’un de nos prêtres. **Nous allons systématiquement à la messe dans les « petites paroisses ». Si nos frères et sœurs adoptaient en assez grand nombre la même attitude, le problème serait résolu sans suppression de messe ni changement de calendrier. Pouvons-nous l’espérer ?**